

Concrétisation de la 2^e phase du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel

Lancement de "My App", une innovation au service des jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage

Le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), ainsi que ses partenaires, se présentent unis pour soutenir la poursuite des actions qui visent à promouvoir la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel. Le DECS ajoute à cette occasion un nouvel outil à disposition des jeunes, "My App", sous le slogan "Mon apprentissage en poche". Un site Internet www.my-apprentissage.ch a en outre été mis en place, lien privilégié avec le marché des places d'apprentissage.

C'est le 10 décembre prochain que débiteront les premiers travaux de concrétisation des mesures du Plan d'actions en faveur de la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en janvier 2012. La mise en œuvre de ce plan sera suivie par un comité de pilotage, auquel participent les milieux économiques, les syndicats ainsi que les directeurs de la formation professionnelle. A cette fin, il a mandaté plusieurs groupes de travail dont les objectifs sont de soutenir les entreprises et la qualité de l'apprentissage, de développer et de promouvoir la formation professionnelle auprès des entreprises, des jeunes, des parents et des enseignants. Tous les partenaires concernés par la problématique (milieux économiques, OrtTra, Etat, HEP-BEJUNE, écoles professionnelles et parents) sont intégrés à la réflexion.

Nombreuses actions déjà réalisées

Depuis l'acceptation par le Grand Conseil du Plan d'actions, de nombreuses actions ont déjà été entreprises, telles que la création de la Nuit de l'Apprentissage ou la diffusion de la série "Mon Job & Moi" sur la télévision régionale.

Aujourd'hui, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, lance un nouvel outil de promotion de la formation professionnelle avec "My App". Cet outil permettra à chaque jeune d'avoir, chez lui ou dans sa poche, l'ensemble de l'offre des places d'apprentissage disponibles dans le canton de Neuchâtel.

Un site Internet et des flyers pour les jeunes

Le site Internet www.my-apprentissage.ch, baptisé "My App" – Mon apprentissage en poche", est désormais le lien privilégié entre le smartphone ou l'ordinateur fixe de chacun et le marché des places d'apprentissage. Chaque jeune intéressé pourra ainsi avoir accès aux données qu'il souhaite grâce à ce site, qui est tout particulièrement destiné à ce

public. En outre, les élèves de 10e et 11e HarmoS du canton, ainsi que ceux de préapprentissage et de raccordement, se verront distribuer ces jours des flyers "My App".

Des indicateurs tout à fait réjouissants

Le Conseil d'Etat se réjouit de constater que les mentalités commencent à changer. En effet, la formation professionnelle, et en particulier l'accomplissement d'un CFC en dual, n'est plus considéré comme un choix par défaut. Il est en effet de plus en plus reconnu qu'il constitue une véritable possibilité d'acquérir des gestes professionnels directement utilisables sur le marché du travail ; il est également la porte ouverte vers des formations supérieures.

Preuve en sont les indicateurs au vert puisqu'avec 177 nouvelles places d'apprentissage créées depuis 2009, le canton se situe sur la courbe idéale permettant d'atteindre l'objectif fixé par le Conseil d'Etat dans son Plan d'actions, soit 400 nouvelles places en huit ans.

Autre objectif inscrit dans le rapport: faire passer, durant ce même laps de temps, le taux d'élèves libérables choisissant la formation professionnelle de 58% à 68% (moyenne suisse: 72%). Et là aussi, les indicateurs sont réjouissants: ce taux a atteint 64,2% en 2011 (les statistiques 2012 ne seront connues qu'en 2013). Enfin, il s'agissait que la proportion d'apprentis en système dual passe de 57% à 80% (moyenne suisse: 88%). Le constat est également encourageant puisqu'en 2011, près de 62% des apprentis ont choisi la voie de formation duale. Il s'agit toutefois de rester attentif et de veiller à ce que cette progression ne fléchisse pas grâce à la mise sur pied de mesures efficaces et innovantes telles que le site Internet "My App".

Poursuivre le développement de la voie duale de la formation professionnelle

Par la concrétisation du Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle et le lancement de la 2^{ème} phase, le Conseil d'Etat entend mettre tout en œuvre pour continuer à développer la voie duale de la formation professionnelle, en y associant tous les partenaires concernés afin de pérenniser les savoir-faire du canton de Neuchâtel. La formation professionnelle doit permettre, avec les milieux économiques, de pérenniser des savoir-faire et de former la relève de demain.

Pour de plus amples renseignements :

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, tél. 032 889 79 25.

Neuchâtel, le 28 novembre 2012